



Master Informatique : Parcours Cybersécurité

Titre RNCP niveau 7 - (code RNCP 34126 - code diplôme 1353261J)



Objectifs

Le Master Cybersécurité a pour objectif de former des spécialistes en conception et sécurité des systèmes informatiques, des réseaux de communication et des services associés, capables d'en optimiser les ressources et de les sécuriser pour faire face à des intrusions, attaques ou défaillances matérielles/logiciels.

Les thèmes centraux sont les « Fondements Informatiques et Systèmes d'Information », « Sécurité Informatique et Cybersécurité » ou encore « Ingénierie des Réseaux et des Systèmes ».

Compétences visées

Vous allez acquérir des compétences sur les « Fondamentaux Informatiques et Systèmes d'Information. Mais surtout en Sécurité Informatique et en Cybersécurité et en ingénierie des réseaux et des systèmes. La cryptographie, l'audit de sécurité, la protection des données et la conformité.

Débouchés

Métiers de la sécurité informatique; Consultant en sécurité des systèmes d'information; Architecte réseaux; Architecte sécurité; Concepteur/ Développeur <u>d'applications</u> télétransmission et/ou sécurité

Rythme d'alternance

Contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation sous conditions)

Parcours de 996 heures alterné sur 24 mois (501 heures sur 12 mois si rentrée en M2)

- 3 jours en formation
- 2 jours en entreprise (d'octobre à janvier)
- 2 jours en formation
- 3 jours en entreprise (de février à avril)

Temps complet en entreprise à partir de mai.

Informations pratiques

M1: Du 29/09/23 au 26/09/24 **M2**: Du 27/09/24 au 05/09/25

45 rue des Saints Pères 75270 Paris France

Prérequis et admission

- Être titulaire d'une Licence 3 Informatique (entrée M1) ou Master 1 Informatique ou Réseaux ou Ingénieur (entrée M2)
- Avoir réussi les étapes de sélection de l'Université et du CFA Afia
- Être recruté comme apprenti par une entreprise
- Formation accessible aux étudiants en situation de handicap



Diplôme délivré par l'Université de Paris

- Contrôle continu
- Validation partielle par blocs de compétences : non



Master 1

Enseignements	Volumes
- Probabilité et stats de l'ingénieur	30 h
- Programmation avancée	40 h
- Administration système	30 h
- Réseaux avancés TCP / IP et Réseaux multimédia	60 h
- Cryptographie et applications	30 h
- Datascience	30 h
- Cybersécurité	60 h
- Optimisation combinatoire	30 h
- Droit de l'informatique	20 h
- Anglais	20 h
- Sécurité des réseaux et des systèmes	30 h
- Apprentissage machine	30 h
- Projet tutoré Cyber	24 h
- Suivi et accompagnement CFA	61 h
Total	495 h

Master 2

Enseignements	Volumes
- Internet Nouvelle Génération	50 h
- Réseaux des capteurs et Internet des objets	30 h
- Cryptographie avancée	60 h
- Cybersécurité avancée	60 h
- Audit de sécurité	30 h
- Sécurité des réseaux CISCO, réseaux mobiles et Cloud computing	60 h
- Gouvernance et Management des politiques de sécurité + Analyse Forensique et Malware	60 h
- Protection des données et conformité	30 h
- Anglais et communication d'entreprise	30 h
- Projet tutoré Cyber	38 h
- Suivi et accompagnement CFA	53 h
Total	501 h



100 %

de taux de réussite



0 %

de poursuite d'études*



93 %

d'insertion pro à 3 mois



0 %

d'interruption de parcours



43 125

Salaire annuel moyen

^{* 100%} après le M1

Université de Paris Ahmed MEHAOUA

ahmed.mehaoua@u-paris.fr

CFA afiaKarima DOUKKALI
Chargée de Mission Alternance

kdoukkali@cfa-afia.fr 07 86 81 86 84

Plus de renseignements : u-paris.fr | cfa-afia.com

Le CFA afia est un organisme expert et expérimenté dédié au recrutement, à l'accompagnement, au conseil et au suivi des entreprises et apprentis tout au long de la période de formation, des premiers pas en alternance à l'intégration finale dans le métier choisi. À travers l'ensemble de ses outils et moyens, le CFA afia vous apporte des solutions concrètes de proximité dans le suivi de votre apprenti ou de votre apprentissage.

Pour toute information et questions relatives aux coûts de la formation et de l'accompagnement du CFA, contactez le référent afia. Selon les niveaux de prises en charge mobilisés, un reste à charge final sera potentiellement dû par l'employeur. Le CFA s'assure des meilleures conditions de prises en charge et de financement auprès des Opco et financeurs divers.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes, des métiers, des fonctions, des statuts n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire, conformément aux valeurs d'égalité et de mixité portées par le CFA afia.